

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire

Présents : Messieurs BERTHOMIEU Michel - BOUDET André - BOUTES Francis - FOREZ Daniel - ISARN Pierre - LAVIT Frédéric

Mesdames GROUSSET Emilie - LOPEZ Chantal - ROUSSET Agnès

Absents : Monsieur SOULIÉ Christophe

Procurations : Madame PAILLÉS Séverine à Monsieur FOREZ Daniel
Madame LABROUSSE Marlène à Monsieur BOUTES Francis
Madame GALZY Isabelle à Monsieur LAVIT Frédéric
Monsieur DE BARROS Claudy à Madame LOPEZ Chantal

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

72/2023 - Vente BARRAL Alain / Commune de GABIAN - Engagement au nom de la commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°55/2023 du 05 juillet relative à l'achat de la parcelle anciennement cadastrée AD 73 (partie A) et nouvellement cadastrée AD 217 appartenant à Monsieur BARRAL Alain.

Dans le cadre de cette affaire, Monsieur FOREZ au nom de la commune a pris l'engagement de certaines conditions, à savoir :

- Edifier une clôture autour du jardin en panneaux rigides et grillages souples ainsi qu'à installer un portillon aux seuls frais de la commune

Au terme de cette délibération, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir valider l'engagement de Monsieur FOREZ au nom de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

VALIDE l'engagement pris par Monsieur FOREZ au nom de la commune.

AUTORISE Monsieur FOREZ à signer la réquisition du notaire telle que présentée ainsi que l'acte authentique de vente à intervenir

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis


